

# DIVERS

## TITRE 1 CHALLENGE QUALITE FOOT

Récompenser par groupe de niveau les clubs faisant le plus d'efforts dans l'amélioration des structures et des comportements.

### Répartitions des clubs par groupes :

Groupe 1	N1 -N2 – N3	Classements et récompenses sur l'ensemble de la Ligue
Groupe 2	R1-R2	Classements et récompenses sur l'ensemble de la Ligue
Groupe 3	R3	Classements et récompenses sur l'ensemble de la Ligue
Groupe 4	District 1	Classements et récompenses par District
Groupe 5	District 2	Classements et récompenses par District
Groupe 6	Autres divisions de district	Classements et récompenses par District

### Obligations :

- Avoir une 2<sup>ème</sup> équipe évoluant dans un championnat senior ou jeune.
- Pour les clubs de Ligue et clubs Nationaux, obligation d'être inscrit au PEF (Programme Educatif Fédéral).  
Pour les clubs de District, voir dans « Bonifications ».

### Ne sont pas éligibles :

- Clubs récompensés lors de l'une des 3 saisons précédentes
- Clubs absents et non excusés à la soirée des récompenses sur l'une des 3 saisons précédentes

### CRITERES A RETENIR PAR CLUB POUR LE CLASSEMENT DES DIFFERENTS GROUPES :

#### BONIFICATION :

- 1 point par licencié(e) Sénior
- 2 points par licencié(e) U18 et moins
- Dirigeant(e)s :  
100 x (nombre de dirigeants / nombre de licencié(e)s) points
- Arbitres :  
20 pts par arbitre au-delà des obligations du Statut, limité à 40.
- Educateurs :  
Attribution de points selon le diplôme :
  - Technique Nationale : 60 points
  - Technique Régionale (BEF) : 50 points
  - Technique Régionale (BMF) : 40 points
  - Educateurs fédéraux (CFF 1 – CFF2-CFF3- CFF4) : 20 points.
  - Animateur (module sans certification) : 10 pts
- Clubs Districts uniquement : 20 pts si inscription au PEF (Programme Éducatif Fédéral).

## PENALISATION

- 10 points multipliés par le quotient nombre de matches de suspension sur nombre d'équipes.
- Tout acte antisportif, d'incivilité, de racisme ou de violence entraînera l'élimination du club concerné.
- En ce qui concerne la discipline, au-delà de 4 matchs de suspension, la situation sera examinée au cas par cas.
- Tout club en infraction avec le statut de l'arbitrage sera éliminé.
- Tout club de Ligue en infraction avec le Statut des Éducateurs sera éliminé.

## TITRE 2 TROPHEE QUALITE LBF

Attribuer à un club, quel que soit son niveau dans la hiérarchie du football, un trophée attestant que ce club répond à des exigences de qualité selon les critères ci-dessous.

**TABLEAU DES EXIGENCES POUR L'ATTRIBUTION DU TROPHEE QUALITE POUR CETTE SAISON**

	<b>Clubs de la Fédération</b>	<b>Clubs de Ligue</b>	<b>Clubs de District</b>
<b>Dirigeants mini. par équipe</b>	5	4	3
<b>Nombre mini. d'arbitres</b>	Être en règle avec les minima imposés par le statut de l'arbitrage		
<b>Nombre mini. d'éducateurs diplômés titulaires d'une licence Technique Nat. ou Rég.</b>	1 éducateur diplômé, titulaire de la licence technique, par équipe à 11 engagée en Championnat de <b>Ligue et Fédéral</b> .		
<b>Nombre mini. d'équipes de jeunes</b>	5	3	2
<b>Existence d'une Ecole de Foot</b>	Obligation d'avoir un minimum de 60 licencié(e)s de U6 à 13	Obligation d'avoir un minimum de 30 licencié(e)s de U6 à U13	Obligation d'avoir un minimum de 20 licencié(e)s de U6 à U13
<b>Nombre maxi. de matches de suspension pour chaque équipe du club</b>	10	9	8